

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Communauté
d'Agglomération de Vesoul
(70)
9 rue des Casernes
70000 Vesoul

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Vesoul (70).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Emission et fourniture de titres-restaurant.

Description: Emission et fourniture de titres-restaurant

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 30199770.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: VESOUL.

Code postal: 70000.

Code NUTS: FRC23.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: Le présent accord-cadre est passé sous la forme d'un groupement de commandes constitué des trois membres suivants : la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV), la Commune de Vesoul et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vesoul. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est désignée coordonnateur du groupement de commandes constitué sur le fondement des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. A ce titre la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est notamment chargée de la signature et de la notification d'accord-cadre au nom des membres du groupement. Chaque membre reste chargé de l'exécution administrative et financière des prestations..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: Le présent accord-cadre est passé sous la forme d'un groupement de commandes constitué des trois membres suivants : la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV), la Commune de Vesoul et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vesoul. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est désignée coordonnateur du groupement de commandes constitué sur le fondement des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. A ce titre la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est notamment chargée de la signature et de la notification d'accord-cadre au nom des membres du groupement. Chaque membre reste chargé de l'exécution administrative et financière des prestations..

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Emission et fourniture de titres-restaurant.

Description: La présente consultation est lancée sous forme de procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la commande publique..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 30199770.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 700000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés..

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; les entreprises de création récente, ne disposant pas de 3 bilans pourront prouver leur capacité financière par tout moyen jugé équivalent par le pouvoir adjudicateur notamment une déclaration appropriée de banques..

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

Description : Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Ce critère sera évalué selon le montant indiqué dans le détail estimatif..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Ce critère sera évalué sur la base du mémoire technique fourni par le candidat et au regard des sous-critères indiqués dans le règlement de la consultation. Les sous critères du règlement de la consultation s'appliquent pour les supports papiers et dématérialisés le cas échéant..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 90

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : — référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), pouvant être engagé par les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, jusqu'à la signature du contrat, — référé contractuel (article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative) pouvant être engagé par les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, soit dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, soit dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, — recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn-et-Garonne), pouvant être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 10.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : — référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), pouvant être engagé par les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, jusqu'à la signature du contrat, — référé contractuel (article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative) pouvant être engagé par les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, soit dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, soit dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, — recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn-et-Garonne), pouvant être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Vesoul (70).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 2470000110244.
Adresse postale : 9 rue des Casernes.
Adresse postale : 9 rue des Casernes.
Ville : Vesoul.
Code postal : 70000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: service.marches-publics@vesoul.fr.
Téléphone: +33 384971297.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17250005000015.
Adresse postale : 30 rue Charles Nodier.
Ville : BESANCON.
Code postal : 25000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-besancon@juradm.fr.
Téléphone: +33 381826000.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f2d4ff5c-81b7-4675-ae87-ab556751a7e1
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché — directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 13/10/2025 à 14:52.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.